

CANICULE ET SANTÉ

Synthèse nationale
Point au 05/08/2020

Points clés

- La première vigilance orange canicule de l'été 2020 a été enclenchée le 29 juillet et a concerné par la suite 13 départements dans 2 régions (Auvergne-Rhône-Alpes et Bourgogne-Franche-Comté). Cet épisode s'est terminé le 02 août. Météo France a qualifié cet épisode de pic de chaleur intense.
- Cette vague de chaleur, même de courte durée a engendré un impact sanitaire :
 - L'analyse des recours aux soins d'urgence indique une légère augmentation pour toutes les classes d'âge de l'indicateur sanitaire composite suivi dans le cadre du plan national de gestion des vagues de chaleur (iCanicule). Le pic dans la part d'activité a été enregistré le 1^{er} août aux urgences (0,77 %) et pour les consultations SOS médecins (1,09 %).
 - Cet impact concerne majoritairement les 75 ans et plus (2,9 % de l'activité aux urgences et 3,4 % de l'activité SOS-Médecins le 1^{er} août).
- Aucun accident du travail mortel n'a été notifié à Santé publique France pour cette vague de chaleur
- Les impacts sanitaires constatés ici montrent que la chaleur est un risque pour la santé. Il est important de mettre en place les mesures de prévention recommandées par le plan national de gestion des vagues de chaleur.

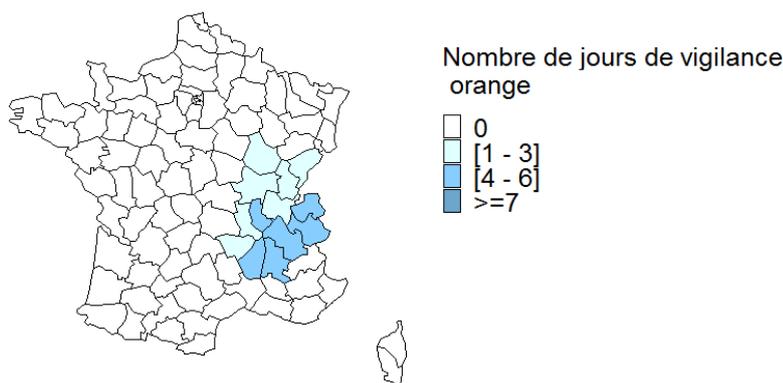
Des éléments de méthodologie concernant les indicateurs suivis, les modalités de surveillance et les mesures de prévention mises en œuvre par Santé publique France, sont présentés dans un [document complémentaire disponible en ligne](#).

Situation météorologique

Entre le 29 juillet et le 2 août, 13 départements ont été placés en vigilance orange dans 2 régions (Auvergne-Rhône-Alpes et Bourgogne-Franche-Comté), soit **13,5 %** de la population française résidante concernée par au moins un jour de vigilance orange sur cette période (Figure 1). De nombreux départements ont également été placés en vigilance jaune canicule, avec un maximum de 72 le jeudi 30 juillet, la seule région totalement épargnée étant la Bretagne. Seulement 7,5 % de la population est restée en vigilance canicule verte pour cet épisode.

Météo France a qualifié cet épisode de pic de chaleur en raison de sa courte durée, à l'exception de la vallée du Rhône, touchée plus durablement. Cet épisode est caractérisé par une chaleur très intense sur une journée, notamment le 31 juillet pour les régions concernées. Les températures ont commencé à diminuer dès le lendemain.

Figure 1 / Durée de la vigilance orange entre le 25/07 et le 03/08/2020. Sources : GéoFLA, Météo France, 2019



Par ailleurs, plusieurs départements des régions Auvergne-Rhône-Alpes, Grand Est et Provence-Alpes-Côte d'Azur ont connu concomitamment aux épisodes de chaleur, des épisodes de pollution à l'ozone (dépassement persistant du seuil d'information et de recommandation et/ou du seuil d'alerte). Pour plus d'information sur les liens entre [ozone, chaleur et santé](#), veuillez consulter le site internet de Santé publique France.

Synthèse sanitaire

Synthèse des régions concernées par la vigilance orange

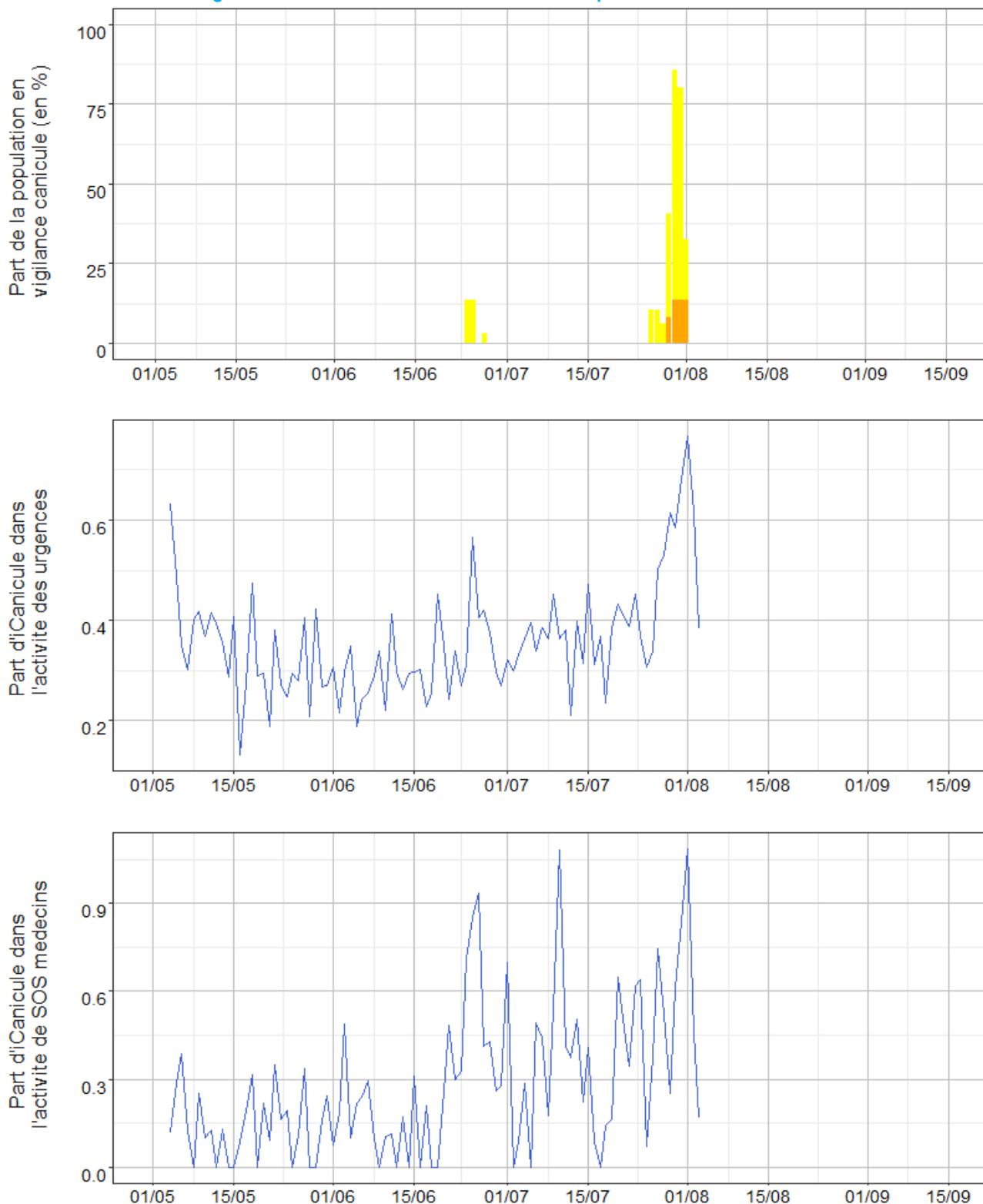
Cette synthèse concerne les deux régions suivantes : Auvergne-Rhône-Alpes et Bourgogne-Franche-Comté.

L'analyse de l'indicateur composite suivi dans le cadre du plan national de gestion des vagues de chaleur (iCanicule, comprenant les hyperthermies, déshydratations et hyponatrémies) est la suivante :

- Le nombre de recours aux soins d'urgence pour iCanicule a connu un pic de passages le 1er aout, avec une augmentation progressive depuis le 27 juillet, pour toutes les classes d'âge. Le nombre quotidien de passages aux urgences reste inférieur à 60 et le nombre de consultations SOS médecins inférieur à 10, à l'exception du 1er aout (16 passages). Cette augmentation est plus marquée chez les 75 ans et plus. Le nombre de passages aux urgences et de consultations SOS médecins a commencé à diminuer le 2 aout.
- La part de l'iCanicule dans l'activité codée totale des services d'urgence et des associations SOS médecins a progressivement augmentée pour toutes les classes d'âge jusqu'au 1er aout atteignant 0,77 % de l'activité des urgences et 1,09 % de l'activité de SOS médecins (Figure 2). Cette part diminue depuis et reste à confirmer les jours suivants. Cette augmentation a essentiellement concerné les personnes de 75 ans et plus avec un pic le 1er aout à 2,89 % de l'activité des urgences et 3,44 % de l'activité de SOS médecins, pour cette classe d'âge.
- Le nombre d'hospitalisation après passage aux urgences pour iCanicule a progressivement augmenté jusqu'au 1er aout. Ce nombre d'hospitalisations quotidiennes restait inférieur à 30 et concernait pour les deux tiers les 75 ans et plus.

Dans le contexte sanitaire actuel lié à l'épidémie de Covid-19, le nombre d'hospitalisations en soins intensifs et réanimation suite à un passage aux urgences pour iCanicule a également été analysé. Ces hospitalisations ont concerné 2 personnes âgées entre 15 et 74 ans sur la période de vigilance orange et dans les régions concernées, et 16 personnes à l'échelle de la France métropolitaine entre le 27 juillet et le 3 août.

Figure 2/ Part de la population en vigilance canicule et part de l'indicateur iCanicule dans l'activité toutes causes codées des services d'urgences et des associations SOS Médecins depuis le 01/05



- Les éléments chiffrés pour une date donnée peuvent être différents sur un autre point épidémiologique, les données pouvant remonter avec un certain délai.
- L'absence de variation significative immédiate des indicateurs de recours aux soins ne correspond pas nécessairement à une absence d'impact de l'épisode caniculaire ; cet impact peut être retardé de quelques jours. L'impact est toujours important et il ne faut pas attendre de l'observer pour alerter afin de mettre en place des mesures de gestion et de prévention.
- Concernant la mortalité, l'excès ne peut être estimé qu'un mois après l'épisode caniculaire.

Synthèse chez les travailleurs

Pour la période de vigilance, aucun décès en lien possible avec la chaleur n'a été notifié à Santé publique France par l'inspection médicale du travail.

Analyse par région

Auvergne-Rhône-Alpes

Météo-France a classé 9 départements (86% de la population régionale résidente) en vigilance orange canicule entre le 29/07/2020 et le 01/08/2020 dans la région.

Recours aux soins totaux : Augmentation entre le 29/07/2020 et le 01/08/2020 des actes SOS Médecins pour toutes causes (75 ans ou plus et tous âges).

Recours aux soins pour l'indicateur composite iCanicule : Augmentation entre le 29/07/2020 et le 01/08/2020 de la part des actes SOS Médecins pour iCanicule parmi les actes codés (75 ans ou plus et tous âges), de la part des passages aux urgences pour iCanicule parmi les passages codés (75 ans ou plus et tous âges) et de la part des hospitalisations après passages pour iCanicule parmi les hospitalisations codées chez les 75 ans ou plus et les tous âges.

Bourgogne-Franche-Comté

Météo-France ne proposait pas pour le 02/08/2020 de vigilance particulière au niveau régional.

Recours aux soins totaux : Pas d'augmentation entre le 30/07/2020 et le 01/08/2020 des passages aux urgences pour toutes causes (75 ans ou plus), des hospitalisations après passages pour toutes causes (75 ans ou plus), des actes SOS Médecins pour toutes causes (75 ans ou plus et tous âges).

Recours aux soins pour l'indicateur composite iCanicule : Pas d'augmentation entre le 30/07/2020 et le 01/08/2020 de la part des pathologies liées à la chaleur (indicateur composite iCanicule) chez les tous âges et 75 ans ou plus.

Dispositif et mesures de prévention

En raison de sa courte durée, ni la plateforme téléphonique ni le dispositif d'urgence canicule, comprenant TV et radio, n'ont été activés par le Ministère chargé de la Santé lors de ce premier épisode.

En revanche, des messages de sensibilisation en direction des personnes les plus à risques, personnes de plus de 65 ans, femmes enceintes, parents de jeunes enfants et personnes souffrant de maladie chronique, ont été diffusés sur les réseaux sociaux dans les 13 départements qui étaient en vigilance orange pendant la période.

L'évolution du recours aux soins pour l'indicateur iCanicule indique que les fortes chaleurs demeurent un risque important pour la santé. Il est important de ne pas attendre d'observer une variation significative des indicateurs sanitaires pour mettre en place les mesures de prévention recommandées par le plan national de gestion des vagues de chaleur.

Les recommandations à adopter par tous, et particulièrement les personnes âgées et les personnes exposées à la chaleur, sont les suivantes : boire régulièrement de l'eau tout en continuant à manger normalement ; se mouiller la peau ; ne pas boire d'alcool ; ne pas sortir aux heures les plus chaudes ; réduire les efforts physiques, en particulier les activités sportives ; maintenir son habitation au frais en fermant les volets et les fenêtres le jour, et en les ouvrant la nuit ; passer du temps dans un endroit frais (cinéma, bibliothèque, supermarché, etc...) ; donner et prendre des nouvelles de ses proches.

Compte-tenu de la circulation toujours active du Coronavirus, il est par ailleurs nécessaire de continuer de respecter les gestes barrières malgré la chaleur.

Remerciements

Santé publique France tient à remercier les partenaires qui permettent d'exploiter les données pour réaliser cette surveillance : Météo France, les structures d'urgences du réseau Oscour®, les associations SOS médecins et l'inspection médicale du travail.

En savoir plus

Dossiers et rapports de Santé publique France :

- [Dossier fortes chaleurs et canicules](#)
- [Comprendre et prévenir les impacts sanitaires de la chaleur dans un contexte de changement climatique](#)
- [Canicule et Covid-19 : état des connaissances sur les mesures de prévention](#)

Dossiers Météo France : [Le réchauffement climatique observé à l'échelle du globe et en France](#)